

AU CARREFOUR DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

BULLETIN D'INFORMATION N ° 7 JUIN 2020

L'ÉDITORIAL



Pour une démarche opérationnelle



Il m'est particulièrement agréable d'exprimer mon opinion pour le 7ème numéro de la newsletter du Programme PAP-ENPARD, afin de vous signifier mon intérêt pour les activités qui ont été menées dans ce cadre.

Je voudrais, à cette occasion, exprimer, au nom du Gouvernement Algérien et en mon nom personnel, nos sincères remerciements à l'Union européenne, qui de tout temps a manifesté sa disponibilité pour soutenir nos efforts de développement comme le confirme, si

besoin est, sa participation active à la mise en œuvre de ce programme.

En effet, cela fait plus de 03 ans que nous avons entamé la mise en œuvre effective de partenariat avec l'Union européenne.

Durant toute cette période les deux partenaires, y compris les experts à court terme, se sont mobilisés pour un travail qui a eu un impact réel et concret sur l'accompagnement de la politique de développement Rural et Agricole entamée par notre pays il y'a déjà plusieurs années.

J'adresse mes vives remerciements aux représentants des différents secteurs (collectivités locales, Tourisme et artisanat, la formation et l'Enseignement professionnel, la solidarité nationale), pour leur implication et collaboration actives dans la mise en œuvre de ce programme.

Comme je ne manquerai pas de remercier, l'ensemble des experts du PAP-ENPARD et tous nos partenaires dans les 4 Wilayas pilotes et les 13 autres wilayas concernés par les projets de subvention.

Ce programme, d'un coût de 20 millions d'Euros, cofinancé par l'UE et l'Algérie, est venu en appui à la mise en œuvre de la Politique du Gouvernement en matière d'agriculture et de développement rural en confortant, notamment, la stratégie de diversification de l'économie nationale et la redynamisation des territoires ruraux.

Si nous sommes arrivés à ces résultats aujourd'hui, c'est grâce à l'aboutissement de plusieurs années de maturation de diverses expériences, en matière de développement rural, initiées par les secteurs dans le passé.

L'espace rural en Algérie concerne presque les 2/3 de l'ensemble des communes du pays, pour une population globale évaluée à 14 millions d'habitants.

Ces quelques chiffres montrent l'importance stratégique que revêt le développement des territoires ruraux pour la stabilité et le devenir du pays.

En effet, la politique de développement rural, déclinée dans le cadre d'une Stratégie de Développement Rural Durable (SDRD) depuis 2007 avait fixé les approches méthodologiques et procédurales de cette politique basées sur les principes liés aux aspects de territorialité, de proximité et d'intersectorialité.

L'exemple le plus récent de cette politique en faveur du développement rural est le Projet de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI). Par cet instrument, un total de 12.000 projets a été initié entre 2009 et 2014 dans les 48 wilayas du pays.

L'approche participative a été assurée par la mise en place de Cellules d'Animation Rurale de Commune (CARC) au niveau des communes.

Ces projets ont été évalués et ont participé à la capitalisation des expériences afin de valoriser les bonnes pratiques existantes, de découvrir des pistes d'amélioration reposant sur la gouvernance et de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

C'est dans cette optique qu'a été conçu, avec nos voisins et amis européens, le Programme d'Actions Pilote pour le développement rural et l'agriculture, PAP ENPARD.

L'animation territoriale proposée par ce programme dans les quatre wilayas pilotes que sont Sétif, Laghouat, Ain-Temouchent et Tlemcen, repose sur la valorisation des ressources et potentialités des territoires, à travers la promotion de l'entrepreneuriat rural, la structuration des groupements et par la mise en place de Comités de Concertation Locale qui seront animés par les Conseillers de Développement Territorial, formés à cet effet dans le cadre de ce programme.

Arrivés à la fin de la mise en œuvre de ce programme, nous souhaitons aujourd'hui restituer les résultats et les principaux acquis du programme notamment dans ses aspects innovateurs pour le développement des territoires ruraux «*Success Stories*» et informer de la stratégie de capitalisation et de pérennisation du programme et des moyens d'accès à l'information notamment sur les principaux axes suivants :

- La fonction de **Conseiller de Développement Territorial** et les autres métiers ruraux ;
- Les comités de concertation locale ;
- Les filières valorisées (Huile d'olive, Miel, Légumes de Oulhaça, Fromage de Sétif) ;
- Le développement territorial au niveau des Oasis et des parcs nationaux ;
- Le tourisme rural.

Je ne saurais terminer mon intervention sans dire, que même si ce programme qui nous a lié à l'Union européenne depuis 03 ans, se termine, un autre projet de jumelage sur la mise en œuvre de la stratégie forestière à l'horizon 2035 est en cours de lancement.

Beaucoup de travail reste encore à faire dans le monde rural dont le développement ne peut s'astreindre à un seul secteur. C'est l'affaire de tous.

Enfin, je remercie l'ensemble des parties prenantes pour les efforts consentis pour l'atteinte de nos objectifs, je souhaite, que, tous les efforts fournis, serviront à d'autres réalisations plus porteuses encore.

Bonne lecture!

A.MAHMOUDI

Directeur Général des Forêts



EVALUATION, CAPITALISATION, PÉRENNISATION, ...

Jean VIGNON - Chef d'équipe ATA

Le programme PAP ENPARD arrive à sa fin et comme tout programme de coopération internationale il arrive dans sa phase d'évaluation des résultats, de capitalisation des acquis et de pérennisation des actions initiées.

Tout d'abord, quelques chiffres: sur les moyens mis en œuvre par l'Assistance Technique d'Appui (ATA) au niveau des quatre wilayas pilotes (Sétif, Laghouat, AïnTémouchent etTlemcen), ce sont 8.000 hommes-jours qui ont été mobilisés sur trois ans, ce qui fait une moyenne de 12 experts en permanence pendant cette période.

65 experts se sont investis dans ce programme avec une répartition de 42 algériens et 23 étrangers (en provenance de Tunisie, de France, de Suisse et d'Italie), soient 55 hommes et 11 femmes.

En plus de l'ATA dans les quatre wilayas pilotes, le programme a été mis en œuvre également par cinq projets des organisations AREA-ED, CARI, BEDE, HI et FEC dans 13 autres wilayas du pays. Au niveau de l'ensemble des résultats du PAP ENPARD, ce sont à ce jour 37 territoires identifiés, 265 associations appuyées, 268 initiatives privées encouragées, 10 filières appuyées, 48 Conseillers de Développement Territorial formés, 3 métiers à promouvoir et encadrer (Conseiller de Développement Territorial, Animateur Rural, Grimpeur de Palmier).

C'est notre devoir de rappeler que tout cela à un coût : 20 millions d'Euros sont mobilisés sur le PAP ENPARD, pour essentiellement des actions de formation, d'expertise et d'accompagnement.

Ce montant peut, à juste titre, sembler élever aux contribuables algériens et européens, mais il ne faut pas s'arrêter à une évaluation quantitative du coût de chaque activité : une dynamique a été encouragée par le PAP ENPARD et cela ne peut pas être évalué financièrement. Je vous invite à lire le très bel article paru à El Watan sur le séminaire organisé à AïnTémouchent le 6 novembre 2019 « Bienvenue au Pays d'Oulhaça » (voir le lien sur la page Facebook du PAP ENPARD) ainsi que l'article de Jean-Louis Rastoin « Vers une entreprise agricole du 4e type : innovante, durable et équitable » (voir le lien sur la page Facebook du PAP ENPARD). Il indique que l'agriculture du futur sera fondée sur la qualité, l'innovation et les territoires. Toute personne qui lit ces articles et qui se les approprie participe à son niveau à la pérennisation du programme PAP ENPARD.

Un des grands avantages des programmes de coopération internationale est de faire rencontrer des personnes d'horizons différents (expériences, fonctions, nationalités, cultures, etc ...) et de participer à l'ouverture sur le monde.

Dans le cadre du PAP ENPARD, neuf pays ont été impliqués de près ou de loin : l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Espagne, l'Italie, la France, la Suisse, la Belgique et les Pays-Bas. Mais ces programmes ont leur propre limite. Le développement rural ne peut être le résultat uniquement d'une succession de programmes d'actions pilotes, forcément ponctuelles et limitées dans le temps.

Ces programmes doivent s'inscrire dans le cadre de politiques de développement volontaristes qu'ils peuvent également évaluer et orienter ; c'est tout notre souhait pour l'après PAP ENPARD.

Un ancien directeur de la Banque Africaine de Développement faisait le constat que trop souvent, et surtout en Afrique, l'approche du développement agricole se fait pas le biais de projets de coopération à caractère humanitaire et social et insuffisamment par la mise en place de politiques nationales volontaristes et à long terme d'appui à l'entrepreneuriat.

Vous verrez dans ce dernier numéro de la Newsletter « *Au carrefour du Développement Territorial* » les recommandations que nous formulons pour la capitalisation et la pérennisation du programme.

Dans le numéro n° 6 nous avons publié les neuf recommandations issues du séminaire du 30 septembre 2019 sur le développement des territoires ruraux.

Bon nombre de ces recommandations sont destinées aux décideurs politiques de l'Algérie responsables de ces politiques rurales attendues; la balle est dorénavant dans le camp des politiques.



BILAN DES ACTIONS DE FORMATION DES 48 CDT

Christian BLASZCZAK,
Expert Principal Formation

Le 3ème cycle du processus de formation à la fonction de Conseiller de Développement Territorial a été réalisé pendant toute l'année 2019.

Ce cycle a consisté en la réalisation par chacun d'eux d'une action de formation dans son domaine de compétence. Il est divisé en 3 phases :

1. Préparation des actions de formation
2. Conduite des actions de formation
3. Elaboration du rapport de formation

Bilan de ces formations :

- 48 actions distinctes soit
- 144 jours de formation au total
- 720h de formation au total.
- 550 participants dont 107 femmes (soit 19 %)

Répartition du nombre d'actions et des effectifs bénéficiaires par secteur socio-économiques

Secteur	Nombre	Effectif
Socio-économique	Actions de F°	Bénéficiaires
Agriculture	23	262
Forêts	5	52
Elevage	7	86
Tourisme	7	79
Artisanat	3	35
Formation Prof	1	14
Association	2	22
Totaux	48	550

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions de formation par chacun des 48 CDT ont été réalisés :

- 48 mallettes pédagogiques dans le domaine de compétences de chacun des CDT.
- 48 rapports de formation relatifs à chacune des actions de formation mise en œuvre.

Des résultats plus que probants ont été obtenus dans le cadre du processus de formation-action à la fonction de Conseiller de Développement Territorial (CDT), mis en place par le Programme PAP/ENPARD.

Sur les 60 participants, (15 dans chacune des 4 Wilayas pilotes), qui ont débuté le parcours au mois de mars 2018 48 d'entre-deux soit 80 % ont :

1. Obtenu des résultats supérieurs au niveau d'appréciation "acceptable" (12 /20),
2. Ont fait preuve d'une assiduité d'au moins 80 % du temps alloué à chaque session du parcours de formation-action,
3. Ont obtenu un "certificat de formation" à la fonction de CDT.

Outre ces résultats, il est important de noter que le parcours mis en œuvre, (de mars 2018 à novembre 2019) a permis le transfert à chacun d'eux des connaissances et des capacités nécessaires à atteindre l'objectif final tel que décrit dans la note conceptuelle et de maîtriser les compétences définies dans le référentiel de compétences de CDT.

En effet, il convient de souligner notamment que les 48 CDT maîtrisent non seulement les techniques et les méthodes spécifiques à la formation des adultes (andragogie), mais que le 3ème cycle de leur processus de formation, à savoir : "concevoir", "préparer", "conduire" et "établir un rapport" de leurs actions de formation respectives, leur a permis d'acquérir des compétences non seulement pour réaliser d'autres actions de formations, mais aussi d'être capable :

1. De collecter et traiter des informations,
2. De réaliser l'appui-conseil aux acteurs de développement territoriaux,
3. D'animer des espaces partenariaux,
4. De développer les relations entre les différents publics du territoire,
5. D'accompagner les porteurs de projets de développement,
6. De rédiger des rapports et/ou des notes de synthèses d'aide à la décision,
7. De restituer et de diffuser les résultats de développement obtenus.



Jean Pierre BOUTONNET
Expert Principal en Filières

DES ACTIONS CIBLÉES ... POUR DES FILIÈRES DÉVELOPPÉES

Ma spécificité était de prendre en charge les activités du Programme destinées à atteindre le Résultat 2 « Des produits locaux et des ressources locales sont mieux valorisés », tout en participant à la réalisation de l'objectif spécifique du Programme : « Améliorer l'utilisation, la valorisation et la diversification des ressources locales agricoles et non agricoles ».

Pour ce faire, pendant le premier semestre du Programme (septembre -2016 février 2017), j'ai participé, avec les autres experts principaux permanents de l'ATA et la Coordinatrice Nationale du Programme (CNP), à la conception, à la réalisation et à l'analyse des diagnostics participatifs territoriaux dans les quatre wilayas pilotes : élaboration des termes de référence des experts non permanents (ENP) pour les diagnostics et sélection de ces experts (3 par wilaya pilote, soient 12 experts mobilisés, soient 24 CV proposés). À la suite de ces expertises, j'ai effectué avec les chefs d'antenne un travail d'approfondissement des diagnostics. Cela a abouti, à la fin du printemps 2017, à la proposition d'actions de soutien à des filières de produits porteurs dans les quatre wilayas pilotes (PTA1).

Les premières actions d'appui au développement de filières porteuses de développement territorial ont démarré en septembre 2017 : huile d'olive sur les wilayas d'Aïn Temouchent et Tlemcen ; produits laitiers sur la wilaya de Sétif. Ces deux opérations de soutien se sont terminées en 2019.

Au cours de la même période, deux voyages d'étude ont été organisés par le PAP ENPARD en Provence (France – décembre 2017) et en Aragon (Espagne – septembre 2018).

Pour ce qui est de l'accompagnement des groupements dans la valorisation des produits ciblés, un total de 30 groupements a pu être accompagné par le programme dans les 4 wilayas pilotes.

Le PAP ENPARD développe des actions pour appuyer le développement intégré des territoires ruraux en favorisant une synergie entre la promotion du tourisme rural et de la production artisanale et agricole. Il agit notamment par la mise en place de Comités de Concertation Locale, de plateformes de ressources et par un appui aux opérateurs regroupés en associations ou en coopératives pour la mise en valeur des ressources territoriales.

Les ressources territoriales (facteurs humains et naturels = socioécosystème) sont mobilisées pour servir de levier au développement économique du territoire en travaillant pour améliorer la compétitivité des produits, soit en cherchant à améliorer l'efficacité de la chaîne de valeur, soit en renforçant la différenciation par une stratégie de signalisation de leurs qualités spécifiques.

Concernant l'activité formations ponctuelles relative aux techniques sur la valorisation des produits ciblés, un total de 155 personnes a pu être directement formé par le programme dans les 4 wilayas pilotes lors des différentes missions d'expertises sur la valorisation de ressources locales : huile d'olive, lait, fromage, miel, oignon, tapis, laine, poterie, vannerie et tourisme rural. Ces formations ont été conçues comme des formations/actions ou appuis/coaching.

À la suite de diagnostics participatifs menés entre décembre 2016 et juillet 2017, et des différentes expertises destinées à sélectionner les appuis les plus pertinents (TDR23 et 27) des appuis ont été effectués en travaillant en coaching, c'est-à-dire en travaillant en formation/action sur le terrain, selon la norme de l'«apprendre en faisant» ("learning by doing"). Ces appuis ont tous débuté par une phase de diagnostic technico-économique et se sont poursuivies par la mise en oeuvre des décisions prises, avec l'appui de l'expert.

- Élaboration d'une stratégie de distinction commerciale de l'huile d'olive - Wilayas de Aïn Temouchent et Tlemcen : Au cours de cette action, les oléifacteurs et les oléiculteurs des 9 wilayas de l'Ouest se sont concertés pour réfléchir aux conditions de mise en valeur de leurs huiles d'olive. À la suite du coaching réalisé par les trois experts mobilisés, il a été convenu de prévoir dans chaque wilaya une valorisation par une marque collective.

Les principales actions du Résultat 2 ont donc démarré à partir d'août 2018 :

- Formation des CDT à la valorisation des ressources territoriales : octobre – novembre 2018.
- Appui à la valorisation des ressources apicoles locales : d'août 2018 à avril 2019.
- Appui à l'artisanat pour améliorer le design, le marketing et la labellisation : de juillet à novembre 2019.
- Appui aux initiatives locales de développement du tourisme rural : de mars 2018 à novembre 2019.
- Appui à la valorisation des légumes du territoire d'Oulhaça : de février à novembre 2019.

Le démarrage tardif de la plupart de ces actions, et la courte durée de l'intervention des experts (beaucoup de jours prestés sur un petit laps de temps) font que la pérennité de ces actions nécessite un important effort de la partie algérienne sur les prochaines années.

En outre ces délais ne nous ont pas permis de monter les appuis, demandés avec insistance, à d'autres filières porteuses de développement territorial, comme la viticulture à Aïn Temouchent, la viande ovine de race Hamra à Tlemcen, la prune et l'abricot séchés à Laghouat, la céréaliculture de qualité à Sétif.

BILAN ACTIVITES COMMUNICATION DU PROGRAMME

Ouahiba HAMZAOU
Experte Communication

Le renforcement de la communication et de l'information sur les initiatives entrepreneuriales des acteurs locaux", tel était le résultat 3 initié par le Programme.

Pour atteindre cet objectif il a fallu dès mon arrivée au Programme faire un diagnostic de la situation de la communication et mettre à jour la stratégie de communication pour la période restante. La problématique "étant comment garder les partenaires (bénéficiaires et institutionnels) motivés jusqu'à la fin du programme".

Au vu de la situation de démarrage, il était nécessaire d'intervenir au plus vite par la mise en place de quelques supports de visibilité pour remotiver les partenaires.

Les actions de communication ont concerné essentiellement la mise en place rapide de supports de communication qui permettent de donner de la visibilité aux actions du PAP-ENPARD et rassurer les partenaires sur les activités du Programme. A ce titre, un blog sous le lien <http://pap-enpardalgerie.com/> a été mis en place pour valoriser le travail des experts du Programme et des cinq OSCs.

Deux pages Facebook ont été également réanimées et mises à jour une page officielle sous le lien :

<https://www.facebook.com/papenpard/> complètement à l'abandon et un groupe dédié exclusivement à la communauté de la page officielle sous le lien <https://www.facebook.com/papenpardalgerie> où pouvaient contribuer les adhérents

Ces espaces ont permis aux OSCs de se rapprocher de l'équipe ATA et de travailler en parfaite collaboration durant toute la vie du Programme. Pour les OSCs étrangères, la communication était plus naturelle du fait qu'elles soient un élément clé du management ce qui n'était pas le cas des OSCs algériennes des efforts supplémentaires devaient donc être fournis pour qu'elles en voient la nécessité. Ces pages Facebook nous ont permis de nous rapprocher de ces associations qui gagnaient en visibilité en passant par nos supports.

La newsletter "Au Carrefour du développement Territorial" a été créée pour permettre aux experts du Programme de trouver un espace pour s'exprimer sur les missions engagées et de donner de l'information aux différentes parties prenantes. Une rubrique a été dédiée aux activités des OSCs ce qui a favorisé le travail collaboratif et la concertation sur les contenus des missions et des actions engagées ou à engager. Sept 7 numéros de cette newsletter ont été réalisés dont, le sixième spécial produit à l'occasion du séminaire de capitalisation dédié à l'antenne de Ain Témouchent avec une annexe sur le tourisme rural. Un dernier numéro est consacré aux résultats atteints par le Programme en mettant en exergue les résultats concrets et les principaux indicateurs de performance. Une mailing list a été créée pour permettre de diffuser à l'ensemble des concernés la newsletter et mettre l'information sur l'état d'avancement du Programme à la disposition des parties prenantes.

Une page Instagram sous le lien <http://www.instagram.com/papenpardalgerie> dédiée au Programme a également été créée pour augmenter la visibilité et la présence du Programme sur les réseaux sociaux.

Un compte Youtube a également été réactivé sous le lien : https://www.youtube.com/channel/UCbhFc0i786byXgB4vtCCOXQ?view_as=subscriber



Blog du Programme

Plusieurs supports ont été réalisés pour donner de l'information aux parties prenantes mais également aux bénéficiaires du Programme.

Une plaquette institutionnelle du Programme a été nécessaire et d'autres supports prints tels que les banderoles, les portes documents, les badges, les logos, une carte touristique, des guides, un document de synthèse et autres banners... pour les antennes et pour les événements réalisés au niveau d'Alger.

Pour certains bénéficiaires comme le PAI lait de Sétif, l'association AVLO et l'ENSA des logos et des supports de communication leur ont été conçus dans le cadre de notre collaboration.

Un film institutionnel a également été réalisé dans le cadre du Programme publié sur la chaîne youtube du programme sous le lien <https://www.youtube.com/watch?v=nH1cYRwIwE&t=7s>.

L'objectif était de montrer le travail accompli pour soutenir les bénéficiaires dans l'agriculture, le tourisme, l'artisanat et les forêts et de donner la parole aux bénéficiaires. Ce film a permis de donner de la visibilité aux missions menées sur le terrain et de montrer la cohérence des actions entreprises durant le Programme. Ce film a été une occasion d'insister sur l'importance de la capitalisation pour la partie algérienne qui doit s'approprier les résultats et les pérenniser.

Dix huit 18 ateliers et séminaires ont été organisés par le PAP-ENPARD et nous avons collaboré à l'organisation du SEPT de l'ENSA un séminaire sur les produits de terroir ainsi qu'au dernier SITEV sous l'égide du Ministère du Tourisme.

Au niveau des antennes, les salles de formation étaient dotées de supports de visibilité et les actions menées dans leur ensemble avaient bénéficié de couvertures médiatiques appuyées par des communiqués de presse et des dossiers de presse.

Concernant la couverture médiatique du Programme et eu égard à la situation que traverse le pays, on peut estimer qu'elle était bonne. Cette couverture a généralement été assurée par l'APS aussi bien à Alger que dans les quatre antennes et par les médias privés et publics.

Le recrutement des experts juniors community manager et designer graphiste m'a soulagé puisque certaines activités étaient très chronophages et le budget moyen pour faire de la sous-traitance des événements nombreux et très rapprochés durant le dernier semestre. Les résultats atteints semblent satisfaisants eu égard aux moyens mis à ma disposition.

Une plateforme numérique a été mise en place dans le cadre du résultat 3. Du plan de travail qui a pour objectif de permettre le partage de l'information entre les groupements de producteurs actifs dans les 3 secteurs d'activité du Programme.



PAPENPARD : Les PRINCIPAUX INDICATEURS

Le PAP ENPARD est un programme sur cofinancement européen et algérien à hauteur de 10.000.000 € chacun.

À la fin du programme les engagements des dépenses sont de 18.557.000 € soit 93 % du total de la convention de financement. La répartition est la suivante : 9.927.000 € pour la contribution européenne et 8.630.000 € pour la contribution algérienne (1.170.000 € pour les dépenses de fonctionnement et 7.460.000 € pour les projets à financer sur la ligne 2 du FNDR dans les 4 wilayas pilotes).

Une série de 24 indicateurs a été identifiée et est suivie de manière trimestrielle par les 5 OSC bénéficiaires du programme et les 4 antennes de l'ATA dans les wilayas pilotes. Il y a 5 indicateurs pour l'objectif spécifique du programme (« Améliorer l'utilisation, la valorisation et la diversification des ressources locales agricoles et non agricoles »), 9 pour le résultat 1 (« Un processus participatif pour l'identification de projets de développement rural durable est en place dans les wilayas »), 4 pour le résultat 2 (« Des produits locaux et des ressources locales sont mieux valorisés ») et 6 pour le résultat 3 (« La communication et l'information sur les initiatives entrepreneuriales des acteurs locaux est renforcée »). Le suivi de ces indicateurs quantitatifs donne des informations pertinentes sur le volume d'activités mises en œuvre par le programme.

Ainsi, grâce à ce suivi, nous disposons des informations suivantes (données de Juin 2020) :

- En l'espace de 3 ans, le programme a appuyé un total de 353 groupements ou associations et 383 entreprises en milieu rural et ce dans les 17 wilayas
- 204 projets ont été identifiés dans 37 territoires
- 1.076 personnes ont suivi des formations sur les thèmes de gouvernance associative et d'ingénierie de projet
- 1.231 personnes ont suivi des formations techniques dans les filières appuyées par le programme (huile d'olive, miel, dattes, maraîchage, lait de vache, lait de chèvre, tourisme rural, vannerie, poterie, tapis)
- 18 plateformes de ressources ont été créées ou appuyées
- 55 échanges de bonnes pratiques ont été organisés, regroupant un total de 2.478 personnes.

Pour réaliser tout cela il a été nécessaire d'organiser 556 réunions de concertation entre acteurs institutionnels et société civile, réaliser 70 partenariats entre ces acteurs, mettre en place et animer 61 comités de concertation.

Recommandations

Atelier d'échanges et de réflexion sur

Les conditions de la valorisation de produits de diversification : amande amère, câpre, safran et pistache »

Les recommandations pour le développement des produits de diversification (amande amère, câpre, safran et pistache) sont issues du rapport de Mme Selma Tozanli (« Etude du marché algérien intérieur et import/export de la pistache, de la câpre, de l'amande amère et du safran ») d'octobre 2018 ainsi que des discussions tenues lors de l'atelier du 25 novembre 2018.

1. Au niveau des besoins des professionnels :

1.1. **Formation des opérateurs** : des formations techniques et des échanges d'expériences sont à encourager entre producteurs, soit pour sauvegarder un savoir-faire traditionnel, soit pour promouvoir des innovations techniques, notamment en ce qui concerne les techniques de récolte.

1.2. Il est nécessaire également de diffuser auprès des opérateurs les définitions légales existantes des produits, les normes nationales pertinentes et la définition des certifications notamment sur le « bio » pour limiter les confusions.

1.3. **Organisation des filières** : la mise en place d'organisations interprofessionnelles de filières qui opèrent pour la promotion de leur produit, à l'instar de ce qui a été fait en Californie pour le développement de la pistache, est à encourager.

2. Au niveau du rôle de l'Etat :

2.1. **Régulations et contrôles** : l'Etat doit jouer pleinement son rôle de lutte contre les fraudes et de contrôle de la qualité, notamment pour le respect des normes en ce qui concerne le safran et pour la lutte contre les aflatoxines pour la pistache. Il est primordial d'assainir le marché de ces produits et lutter contre toute activité commerciale informelle avant de vouloir développer ces productions.

2.2. **Améliorer les connaissances** : il y a un manque d'informations sur le patrimoine productif de ces espèces, nombre d'arbres pour les pistachiers verra, les amandiers d'amandes amères et les câpriers, superficie pour le safran. Un état des lieux des ressources doit être proposé pour chacun de ces produits.

2.3. **Améliorer les informations sur les marchés de ces produits** : circuits de distribution, pays d'importation et d'exportation, statistiques, ...

2.4. **Renforcer les liens entre le milieu universitaire, la recherche et les professionnels** de ces filières, que ce soit au niveau de la production que de la commercialisation.

2.5. **Organisation** : l'Etat doit faciliter la mise en place de comités interprofessionnels, à l'instar du conseil interprofessionnel des PAM et de celui des produits forestiers.

2.6. Promotion des produits algériens : l'Etat doit faciliter la diffusion de l'information sur ces produits, notamment par une communication grand public en Algérie : publicité générique et organisation de foires.

3. Au niveau du PAP-ENPARD :

3.1. Etudes sur les initiatives entrepreneuriales autour de ces produits : contraintes, résultats, succès.

3.2. Plateformes de ressources qui centraliseraient au sein de chaque wilaya les informations utiles et nécessaires aux professionnels de ces filières.

4. Plus spécifiquement pour chaque produit :

4.1. Pistache

- Développer la culture du pistachier dans des stations expérimentales.

- Poursuivre la politique d'encouragement de plantation de vergers de pistachier verra par voie de greffage ou par la distribution de jeunes plants.

- Développer des ateliers de formation auprès des agriculteurs pour mieux les informer sur les techniques culturales et de récolte.

- Les autorités publiques doivent soutenir la coopération agricole en facilitant le financement d'infrastructures telles que l'installation d'entrepôts collectifs pour le stockage des récoltes de pistache pour éviter le développement d'aflatoxine et autres champignons.

- Mise en place d'un mécanisme de contrôle et établissement d'un système facilitant la certification des producteurs et des transformateurs pour répondre à des exigences de conformité aux normes de qualité sanitaire.

4.2. Pistachier lentisque

- En ce qui concerne la collecte des baies de pistachier lentisque, nécessité de former les collecteurs des baies afin de lutter contre la baisse des rendements. Les collecteurs arrachent/couper les rameaux et retardent ainsi la fructification sur 3 ans.

- Les autorités publiques devaient prendre des mesures pour recenser la richesse forestière en arbres et arbustes. Ce recensement doit également concerner la distinction entre les pieds mâles et les pieds femelles. Il faut également observer l'âge de fructification afin d'estimer le potentiel sur le terrain. Sans ces informations, il est très difficile d'avancer dans la mise en place des stratégies à moyen et à long terme.

- Les disciplines de phytothérapie dans les facultés de pharmacie et de médecine devraient être appuyées et développées. Un meilleur système de contrôle des herboristeries et des phytothérapeutes est nécessaire pour la santé publique.

- Les initiatives des entreprises artisanales/industrielles transformant des baies de lentisque devraient être mieux guidées et des activités de promotion de leurs produits devraient être facilitées par le soutien des pouvoirs publics.

4.3. Câpre

- Une meilleure organisation entre les cueilleurs villageois, les collecteurs et les entreprises de transformation est nécessaire pour diminuer les importations formelle et informelle.

- Les résultats des études universitaires (facultés de chimie, biologie et pharmacologie) sur les propriétés du câprier devraient être transmis à la sphère industrielle par des partenariats industrie-universités pour réaliser des innovations et lancer de nouveaux produits dérivés du câprier.

- Organisation d'une journée de la câpre à la DGF.

Cette journée regroupant des universitaires/chercheurs, des ingénieurs des services agricoles et forestiers et des professionnels conditionnant la câpre ou l'utilisant dans des préparations culinaires pourrait d'une part faire le point sur l'état des connaissances en matière de câpre (culture, traitement post récolte, utilisations) et d'autre part proposer une stratégie de développement de la câpre. Cette journée pourrait entériner la création d'une interprofession algérienne de la câpre.

4.4. Amande amère

- Un inventaire des amandiers en état spontané ou subspontané est nécessaire.

- Mettre en place des politiques d'encouragement pour la reprise des vergers d'amandiers (d'amandes douce et amère) et la commercialisation des amandes locales.

- Développer les ateliers de formation auprès des agriculteurs pour mieux les informer sur les techniques culturales et de récolte.

- Développer la coordination entre les sphères académique et industrielle : transférer les études scientifiques (thèses de master et de doctorat) auprès des industriels pour lancer des produits innovants.

4.5. Safran

- Poursuivre la politique de l'encouragement de la culture du *Crocus sativus* en l'étendant sur les autres maillons de la filière.

- Encourager la coopération entre les safraniers pour optimiser les activités en aval de la filière : au niveau de la transformation et de la commercialisation.

- Les activités de promotion des produits dérivés du safran doivent être facilitées par le soutien des pouvoirs publics. Des émissions télévisées et les articles de la presse écrite doivent informer les consommateurs sur les propriétés du safran pur et sur ses différents usages. Il s'agit d'expliquer les raisons du niveau élevé de son prix tout en exposant les moyens de reconnaître les produits falsifiés qui sont vendus sous le nom de « safran ».

Capitalisation - Pérennisation

Principales leçons et recommandations générales du PAP ENPARD

- **Service de proximité du programme** : la gestion du processus de développement territorial a été réalisée à travers des équipes décentralisées (antennes de l'ATA dans 4 Wilayas et associations basées dans des territoires ruraux) ; cela a permis de créer une relation de confiance dans la durée (3 ans) et de travailler au plus près des bénéficiaires.

- Professionnalisation des acteurs par un ensemble de formations, accompagnement-coaching et expertises en réponse à des besoins identifiés. Ces appuis ont pu être réalisés, dans certains cas, dans la durée par des actions perlées, ce qui permet une maturation des interventions et une meilleure appropriation par les bénéficiaires.

- Accompagnement dans le temps (18 mois) d'une équipe intersectorielle et multi-acteurs de 48 personnes (fonctionnaires des administrations déconcentrées, chambres agriculture, tourisme et artisanat, groupements professionnels) sur un total de 380 heures, devenus des Conseillers de Développement Territorial. Cela a favorisé une écoute intersectorielle, une approche ascendante et la complicité des acteurs entre eux pour faciliter des relations de confiance.

- Appui au processus de reconnaissance des métiers. En complément des formations, trois métiers sont en cours de reconnaissance par l'administration algérienne : grimpeurs de palmiers, animateurs ruraux et conseiller de développement territorial. Avec la formalisation de ces métiers sont associés de nouveaux postes de travail dans l'administration, les droits à la sécurité sociale, l'accès aux crédits, le montage d'associations, etc.

- Structuration des groupements et appui à l'entrepreneuriat rural (producteurs, transformateurs, associations, coopératives) : le programme a proposé des sortes de « guichets uniques » opérationnels permettant de centraliser informations et conseils sur comment se structurer, s'organiser en groupement, réaliser un règlement intérieur, préparer un plaidoyer, rechercher des fonds, préparer un business plan, etc.

- Approche filière territorialisée et opérationnelle. Si de nombreux projets ont déjà travaillé directement ou indirectement sur les appuis filières, le PAP-ENPARD a eu cette spécificité :

- Lier les actions de structuration des groupements et de formations (CDT) avec des appuis techniques, des accompagnements et, pour certaines OSC, l'octroi de subventions ;

- Faire intervenir des professionnels par l'approche « Master Class », qui ont pu apporter une plus-value méthodologique, organisationnelle et technique concrète avec une mise en réseau des porteurs de projet.

du

- Trois essais d'approche intégrée au niveau de communes (route de l'olivier à Tlemcen, Oulhaca à Ain Temouchent et Djebel Ammour à Laghouat). Cela a permis la création d'une dynamique d'acteurs évidente au niveau de ces territoires.

- Visibilité des actions. La communication multi-support et très réactive par l'ATA et les OSCs et relayée sur d'autres sites a permis une bonne visibilité des actions et de pouvoir créer des synergies avec d'autres actions.

Recommandations pour les futurs programmes de développement des territoires ruraux

- Pertinence de la formule mixte ATA (expertise ponctuelle algérienne et internationale) et OSC, décentralisée au niveau des wilayas facilitant le service de proximité, la confiance des acteurs locaux et la dynamique de développement local.

- Proposer une durée opérationnelle d'un minimum de 3 ans pour ce genre de programme concernant le développement local/participatif ; cela implique des programmes de 4 ans pour prendre en compte les phases de mise en place des équipes et de diagnostics préalables.

- Les OSC algériennes et internationales avec un bon ancrage local, sont des acteurs pertinents et à encourager pour la maîtrise d'œuvre et l'exécution de ces programmes.

- Dès la formulation des projets et le démarrage des premières actions :

- Prendre en considération les aspects genre et environnementaux

- Rechercher les mécanismes institutionnels existants sur lesquels ancrer des comités de concertation, pour ne pas disperser les efforts ni multiplier les instances de concertation

- Mettre en place et initier le suivi d'Indicateurs Objectivement Vérifiables (IOV)

- Favoriser des expertises et des appuis perlés : plusieurs interventions à répartir dans le temps.

- Proposer en parallèle des appuis à l'organisation et à la structuration ainsi que des appuis techniques pour les mêmes bénéficiaires.

- Efficacité de la méthode formation-action/accompagnement/suivi et du système des « Master Class » pour le renforcement des capacités des acteurs publics, privés et associatifs; cela motive la volonté d'apprendre et permet une masse critique de connaissance et d'expérience pour la poursuite de la dynamique après le programme.

Les feuilles de route vers la pérennisation des initiatives engagées

De manière générale, pour toutes les actions en cours appuyées par le PAP-ENPARD et qui ont vocation à être poursuivies, les actions de pérennisation portent sur la poursuite des efforts, à travers l'administration (MADRP, MTA, MICLAT, MFP), le tissu associatif et le secteur privé, pour formaliser des mécanismes intersectoriels et multi-acteurs de concertation locale, jugés indispensables pour poursuivre l'accompagnement de tous les projets collectifs de territoire en cours. Sans cette formalisation, il est vraisemblable qu'une grande partie des méthodes inspirées du système LEADER ne pourront pas être maintenue par les individus formés par le PAP-ENPARD et que l'animation territoriale entre acteurs déclinera.

14 initiatives du PAP ENPARD ont été identifiées et pour chacune d'elles une feuille de route a été proposée pour assurer leur capitalisation et pérennisation.

Ces feuilles de route contiennent une description de l'appui proposé par le programme, les acteurs impliqués, des recommandations et des références.

Il est enfin proposé la mise en place de comités de suivi pour la mise en œuvre de ces feuilles de route sur la base du volontariat et de l'enthousiasme. Il ne s'agit pas de mettre en place de nouveaux projets mais bien de poursuivre des initiatives engagées par le programme et qui rencontrent un certain consensus. Il est important que chacun de ces comités dispose d'un chef de file dynamique et impliqué pour assurer son animation.

Liste des 14 initiatives à pérenniser, selon les 3 résultats attendus du PAP ENPARD :

Résultat 1 : un processus participatif pour l'identification de projets de développement rural durable est en place dans les wilayas

- 1) Structuration des groupements
- 2) Métier CDT et mise en place de CCL
- 3) Métiers ruraux (grimpeurs de palmiers et animateurs ruraux)

Résultat 2 : des produits locaux et des ressources locales sont mieux valorisés

- 4) Filière lait de Sétif
- 5) Filière huile d'olive
- 6) Filière apicole
- 7) Produits de diversification (Pistache, Câpre, Safran, Amandes amères)
- 8) Agro-écologie dans les territoires des parcs nationaux et des oasis
- 9) Appui aux territoires oasiens d'Algérie
- 10) Artisanat traditionnel
- 11) Tourisme rural dans les territoires ruraux
- 12) Développement territorial d'Oulhaca, Wilaya d'Ain Temouchent

Résultat 3 : la communication et l'information sur les initiatives entrepreneuriales des acteurs locaux est renforcée

- 13) Master Class pour l'appui aux initiatives entrepreneuriales
- 14) Plateforme numérique de ressources sur le développement des territoires ruraux



Comme toute aventure a une fin, le projet ACPP, financé par la Commission européenne dans le cadre du PAPENPARD (programme de coopération entre l'Union européenne et le Gouvernement algérien), arrive au terme de son parcours. Ce parcours de 30 mois, nous a permis de partager les moments de vie et les préoccupations des paysans, des gestionnaires de Parcs nationaux et des élus des communes de 3 Parcs nationaux: Babor-Tababart (Sétif, Bejaia et Jijel), Djurdjura (Tizi Ouzou et Bouira) et Tlemcen.

La fin du projet n'est pas celle que nous souhaitons puisque les mesures de confinement entrées en vigueur en mars 2020, ne nous ont plus permis de revoir nos amis et partenaires du projet et nous ont mis dans l'obligation d'annuler les dernières activités. C'est notamment le cas pour :

- Le voyage d'échanges d'expériences au Parc national des Cévennes dont devaient bénéficier, en mai 2020, 10 paysans des 3 Parcs nationaux,
- La rencontre finale de partage et de capitalisation de l'expérience du projet ACPP,
- Les ateliers de concertation sur la gouvernance et la gestion des Aires protégées et sur l'organisation et la gestion du tourisme dans les Parcs nationaux.

Malgré ces circonstances, nous avons pu relever le défis et :

- Finaliser à distance, via Internet, les 2 derniers modules de la formation "animateur rural dans un Parc national". Le jury se réunira prochainement pour examiner les travaux de stage des apprenants et annoncer les résultats.

- Lancer une étude sur l'état des lieux de la gouvernance des Aires protégées en remplacement des ateliers de concertation initialement prévus.

- Lancer début mai une étude de capitalisation du projet, non prévue initialement, en remplacement de la rencontre finale et du voyage d'échanges d'expériences.

Que retirons nous de cette expérience ?

- Tout d'abord des relations, empreintes de confiance et de respects, d'une rare qualité, tissées avec les différentes parties prenantes du projet, notamment : la direction de la formation de la recherche et de la vulgarisation du Ministère de l'agriculture et du développement rural, la Direction générale des forêts, l'INVA, l'INRAA, la coordination du PAP-ENPARD, la DCE, les Parcs nationaux, les Conservations des forêts, les élus des communes et les communautés paysannes bénéficiaires, sans oublier nos partenaires Torba et BEDE. Ces relations ont grandement facilité la conduite du projet et contribué à sa réussite.

- L'engouement et l'adhésion des communautés paysannes qui se sont engagées à fond dans les activités parfois au delà de ce qui était attendu. Ceci démontre, contrairement à l'idée générale, le dynamisme de ces communautés, leur capacité à s'adapter, à innover et à s'investir, à être solidaire, pour peu que soient mis place des relations de confiance et un accompagnement et des appuis techniques adéquats.

- La conduite à son terme de la formation « animateur rural dans un Parc national », grâce au pilotage efficace de nos amis de l'INVA et aux sérieux et à l'assiduité des apprenants. Cette formation qui compte plus de 40 jours en présentiel, a démarré fin novembre 2019. Elle s'est clôturée dernièrement avec la fourniture, à distance (via Internet) des 2 derniers modules.

- La conduite à terme des 17 projets subventionnés, et ce grâce à l'engagement et l'investissement des bénéficiaires et un accompagnement sans faille des animateurs locaux du projet ACPP. L'impact de tous ces projets innovants, est déjà palpable que ce soit en terme d'amélioration des conditions de vie et de revenus des bénéficiaires ou de conservation de la biodiversité et de protection de l'environnement.





•La première édition de la foire/forum des paysans des Parcs nationaux organisée à Tlemcen en septembre 2019, aura été un des moments forts du projet ACPP. Elle a demandé plus de 07 mois de préparation que se soit au niveau des sites du projet (Babor, Oued Bared, Ait Bouaddou, ou Ain Ghoraba) ou à Tlemcen même. Elle a mobilisé plus de 150 paysans et artisans venus des 4 sites du projet et accueillie plus de 5000 visiteurs. Sa réussite incombe beaucoup à l'engagement d'un nombre important d'acteurs, notamment les paysans et les institutions locales (le wali de Tlemcen, les administrations des forêts, de l'agriculture, de l'artisanat, du tourisme, de la formation professionnelle, etc. ainsi que les élus des communes de Babor, Oued Bared, Ait Bouaddou, Ain Ghoraba et Tlemcen, les associations locales (Wafa de Oued Bared, Wafa de Ain Ghoraba, Amel de Beni Snouss, Association écologique de Ait Bouaddou, association forêt modèle de Tlemcen). Sans oublier les bénévoles de l'AREA-ED et les sponsors qui ont appuyé financièrement et matériellement l'organisation de cet événement et contribué à sa réussite : CNMA, SAA, MAGPHARM, BADR, CAREX, etc.).

•L'apport des différents intervenants : formateurs, consultants, prestataires, instituts de formations du Ministère de l'agriculture et du développement rural (ITMAS de Tizi Ouzou et de Sétif, CFVA de Médéa) qui ont été au delà de la relation contractuelle, donnant le meilleur d'eux-mêmes pour répondre aux attentes des bénéficiaires.

•L'efficacité et le professionnalisme des membres de l'équipe AREA-ED : le coordinateur, la responsable administrative et financière et les 3 animateurs locaux, en charge de la mise en œuvre du projet qui, pour certains dans l'ombre, se sont engagés avec abnégation pour assurer, à tout point de vue, dans des conditions pas toujours faciles, le bon fonctionnement du projet et l'atteinte des résultats.

Ce n'est là qu'un rapide aperçu des premières impressions que nous retirons du projet. L'étude de capitalisation, en cours, nous apportera sans aucun doute d'autres enseignements et sources de satisfactions et d'expériences à partager.

Y aura t'il une suite au projet ACPP ?

Cette question nous ait souvent posée. Nous partageons cette préoccupation et comme la plupart de nos interlocuteurs, nous pensons que l'on ne peut s'arrêter là.

Par rapport aux différentes problématiques traitées, le projet ACPP a apporté des débuts de réponses et de solutions, ouvert des pistes, aussi satisfaisantes soient elles, elles nécessitent d'être approfondies, consolidées et élargies à d'autres territoires de Parcs nationaux et/ou ruraux et pour certaines institutionnalisées.

Nous attendrons l'étude de capitalisation pour nous faire une idée exacte de ce qui peut être valorisé et dupliqué dans le cadre d'un futur projet ACPP 2. Alors pourquoi ne pas se donner rendez vous en 2021, si nos partenaires institutionnels et financiers sont prêts à nous accompagner dans une nouvelle aventure.



CÉRÉMONIE DE CLOTURE DE TAKWIN WA TAMKIN



L'équipe de coordination du projet Res'Art et ces codemandeurs Citoyens de la Terre Marseille ont mis en place le projet "Renforcement des femmes artisanes et rurale de Res'Art "Takwin Wa Tamkin", une contribution au renforcement des réseaux féminin artisanes et rurales afin de soutenir les jeunes et les femmes au différents moyens de création d'emploi et à la valorisation de leurs participations nationales et régional.

Ensemble, ils ont assuré le suivi du projet, la définition des stratégies d'action et organisé les actions et mission du projet sur le territoire national et international.

Au terme d'une période de collaboration et contribution de parts et d'autres, le projet est arrivé à sa fin lors de l'organisation de la cérémonie de clôture tenue au mois de Février 2020 à Alger .

Cette cérémonie a connu la participation de toutes les parties prenantes au projet en l'occurrence :

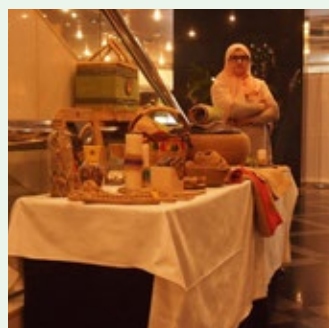
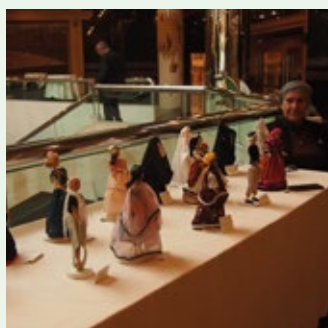
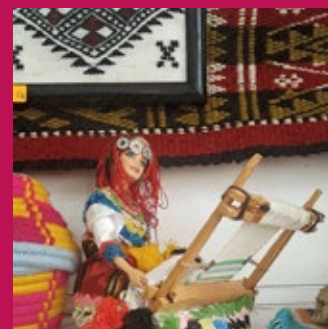
- Res'Art Fec
- Citoyens de la Terre
- Le réseau AREMDT
- L' Association de Tourisme Solidaire de Sud ATSS
- CCFD-Terre Solidaire
- Le Réseaux d'intelligence territorial
- L'Union européenne en Algérie
- Pap Enpard Algérie
- L'Inraa

Malgré les nombreux obstacles rencontrés, une force collective est née au travers d'une coopération de nombreuses ressources humaines engagées en Algérie, en France et en Méditerranée.

A noter que les objectifs de ce Projet sont:

- Sortir les femmes artisanes du secteur informel a été l'un des principaux objectif de l'initiative et l'une des plus grandes difficultés.

Grâce à une charte reprenant les principes du commerce équitable, Res'Art a réussi à ce que les artisanes individuelles, assez rentables, prennent leur carte d'artisane, auprès des chambres d'artisanat et des métiers de leur région. Les artisanes travaillant en groupe se constituent peu à peu en association.



DEUXIÈME RENCONTRE ANNUELLE DU PROJET DEVOASIS



Dans le cadre du projet « Appui aux acteurs locaux pour un développement rural durable des oasis du sud algérien », l'Association pour la Protection de l'Environnement de Béni-Isguen (APEB) point focal du RADDU en Algérie a organisé la deuxième rencontre annuelle autour du projet DevOasis. Cette rencontre tenue le 14 mars 2020 était une occasion de faire

1. Un état des lieux des deux années du projet DevOasis ;
2. Une feuille de route de sortie du programme
3. Un plan d'action pour le réseau RADDU Algérie durant l'année 2020.

La rencontre a regroupé une quinzaine de participants (administrations locales, collectivités locales, universités et associations) des wilayas de Laghouat, de Ghardaïa, d'Ouargla, de Béchar, de Timimoune et d'Illizi.





Nos Activités

BILAN DES ACTIVITES «BEDE»

Volet	Le constat -- situation de départ	Ce qui a été fait dans le cadre PGP/ PAP -- ENPARD	Résultats -- état d'avancement	Prolongements souhaitables
Mécanisme d'accès à la protection sociale	Le travailleur du palmier dattier change plusieurs fois d'employeurs durant l'année, si bien que seule l'auto-déclaration lui permettrait d'accéder à la sécurité sociale. Or il n' y a pas de mécanisme pour s'auto déclarer, n'étant ni fellah, ni commerçant ni artisan.	- Enquête et étude de la situation du travail et des travailleurs Atelier multi acteurs, - Consultation de plusieurs cadres au sein d'Institutions concernées.	1- Le Mutualiste (filiale CNMA) développe une offre d'assurance complémentaire diffusée à partir du 15 juin 2020 2- CASNOS est en train d'étudier un mécanisme de couverture de base (processus ralenti par la crise covid19. Les grimpeurs seraient considérés comme des fellahs sans terres ou fellahs assimilés.	1- Suivre l'aboutissement des mécanismes d'accès à la sécurité sociale au niveau CASNOS :Acteurs principaux: Chambre Nationale d'Agri, MADR/DAJR, CNIF dattes, PASA (?) 2- Aider CASNOS et Mutualiste à communiquer sur les dispositifs nouveaux mis en oeuvre. Acteurs Principaux : INVA, CAW.
Statut particulier du phoeniculteur grimpeur (PG)	Le métier n'entre dans aucun cadre juridique actuel. Le P.G qui travaille seul n'est ni un salarié, ni un artisan, ni un commerçant. La dangerosité de son métier n'est pas reconnue.	- Analyse de l'offre juridique actuelle - Enquête sur la situation des travailleurs du palmier - Atelier participatif sur les grandes lignes d'un projet juridique.	- Esquisse collective des grandes lignes d'un projet juridique (MADRP, CASNOS, CNAS, Mutualiste, CNA) - Projet de statut élaboré par 1 expert juridique dans un cadre participatif	- Conduire à l'aboutissement le projet de statut particulier du phoeniculteur grimpeur . Acteurs Principaux : MADR/DAJR.
Formation de Formateurs des grimpeurs	Dans une optique de professionnalisation le grimpeur doit apprendre à se servir d'un équipement de sécurité en hauteur et savoir réaliser les bons soins au palmier. Il doit donc être formé par quelqu'un qui est lui-même grimpeur et phoeniculteur. Ces praticiens formateurs étaient inexistantes en Algérie	9 grimpeurs ont été formés par des spécialistes des activités verticales européens et Algériens.	- 5 sur 9 peuvent réellement fonctionner en autonomie. Les 3 exigences sont difficiles à réunir : maîtrise de l'équipement de sécurité, connaissance fine de la conduite culturale et aptitudes pédagogiques à transmettre	Mettre en oeuvre la qualification de formateur adaptée spécifiquement aux phoeniculteurs--grimpeurs.; Un dispositif doit être mis en place pour l'attribution officielle de la qualification de formateur des phoeniculteurs--grimpeurs à la compétence « réaliser les travaux en hauteur en toute sécurité » Acteurs Principaux : DFRV DFRV, MTESS 2- mettre en place un mécanisme de recrutement ou de paiement de vacations correctes aux praticiens qui doivent être nécessairement des formateurs grimpeurs pour l'acquisition des compétences en hauteur. Les recrutements, les grilles salariales de la fonction publique sont pour l'instant basées sur les diplômes. Un formateur de PG, serait placé au plus bas de l'échelle. Or en louant ses services dans les palmeraies il peut mieux gagner sa vie mieux qu'un ingénieur! Acteurs PP : : DFRV, CNA, CNIF

Nos Activités

Volet	Le constat -- situation de départ	Ce qui a été fait dans le cadre PGP/ PAP -- ENPARD	Résultats -- état d'avancement	Prolongements souhaitables
Référentiel compétences métier	Le grimpeur n'était pas considéré comme détenteur d'un métier . On parlait de "main d'oeuvre ". Ses indissociables capacités sportives et sa connaissance du palmier sont n'ont jamais été décrites dans un référentiel métier.	-- 300 enquêtes réalisées dans 3 wilayates pilotes ont permis de cerner le métier de travailleur du palmier et de définir les compétences requises - Plusieurs ateliers multi acteurs ont été organisés pour définir le métier	un référentiel compétences – métier a été élaboré dans un cadre participatif.	Suivre l'inscription du métier au répertoire national des métiers en cours par le dispositif de suivi mis en place par le PAPENPARD.
SRéférentiel de formation du phoeniculteur --grimpeur	Inexistant au démarrage du projet	Très vite est apparue la nécessité d'envisager une formation métier complète du phoeniculteur--grimpeur. Trois ateliers ont réuni des formateurs et divers acteurs locaux de la phoeniculteurs . Une équipe a été constituée autour d'experts pour réfléchir à la formation compétences-- métier	Un référentiel de formation décliné en 14 compétences a été élaboré dans un cadre collaboratif. - L'application de ce référentiel a commencé à l'ITMAS Timimoun et Touggourt. Les derniers apprentissages ont été suspendus en raison de l'épidémie de Covid 19	1--Amender le référentiel de formation : celui--ci n'est jamais définitif dès sa première année. Un processus d'évaluation a besoin d'être mis en oeuvre afin de l'améliorer après les premières expériences. Acteurs PP : DFRV 2-- Elargir à l'ensemble des formateurs les méthodes de l'Approche par Compétences (APC). Or ne forme pas et on n'évalue pas de la même manière une formation APC et une formation conventionnelle. Acteurs PP: Coopération internationale (?), DFRV
FFormation de phoeniculteurs grimpeurs	La formation en phoeniculture était dispensée en modules dans différentes formations diplômantes ou sous formes de courtes sessions thématiques plus proches de la vulgarisation de techniques que de formations dans le cadre du PRCHAT. il n'y a jamais eu de formation de phoeniculteurs--grimpeurs en Algérie.	5 sessions de formation de phoeniculteurs -- grimpeurs ont été organisées à Touggourt (CFVA), Timimoun (ITMAS) et Djamaa .	70 jeunes grimpeurs ont suivi les premiers apprentissages . BEDE a assuré la transmission du premier apprentissage sur la sécurité en hauteur et les établissements sous tutelle DFRV ont commencé à rappeler les stagiaires pour acquérir les autres compétences en alternance. Malheureusement la crise du Coronavirus n'as permis aux établissements d'assumer les formations programmées depuis mars 2020. Globalement les formations ont été suivies avec beaucoup d'intérêt et d'assiduité.	Assurer la combinaison entre formation et dotation d'équipement de protection : à l'issue de la formation les grimpeurs qui ont suivi le cycle avec succès soient dotés d'un Équipement de Protection Individuel. Ces formations sont suivies par la DFRV qui les a intégrées dans son programme d'activité.

Nos Activités

Volet	Le constat -- situation de départ	Ce qui a été fait dans le cadre PGP/ PAP -- ENPARD	Résultats -- état d'avancement	Prolongements souhaitables
Formation de formateurs de la DFRV	Comme pour les phoeniculteurs – grimpeurs, aujourd'hui il n' y a pas de formation qui préparent réellement à l'exercice d'un métier agricole . Les efforts sont concentrés sur les formations diplômantes et les formations courtes de perfectionnement.	BEDE a co-organisé avec la DFRV une formation de formateurs afin de laisser un noyau de formateurs capables de développer l'APC et former leurs collègues. Cette action n'était pas prévue dans le projet PGP mais est apparue à BEDE stratégiquement très utile pour consolider les acquis du PAP--ENPARD et mieux adapter la formation aux besoins du Pays	--11 formateurs dont 2 du secteur de la pêche ont suivi une formation de plusieurs semaines à Ain Témouchent . Le parcours de formation s'est terminé par la présentation d'un projet de référentiel métier --formation soutenu devant un jury. On a ainsi un premier noyau de formateurs qui maîtrisent l'APC. -- 7 formateurs du MADRP et 2 du Ministère de la Pêche sont maintenant en capacité de porter un projet de formation métier--compétences -- 4 CDT formés dans le cadre PAP-- ENPARD ont encadré la formation de leurs collègues. Cette responsabilité les a aguerris et préparés pour d'autres missions. - L'Approche Compétences -- métier Formation a été inscrite dans le prochain plan d'action de la DFRV. Au moins 5 des projets ébauchés dans le cadre de la formation seront mis en oeuvre prochainement.	1-- Le développement de l'APC en agriculture exige en général des formations en alternance, cycle de culture oblige. L'alternance demande un cadre conventionnel entre les établissements de formation et les employeurs Acteurs PP: DFRV CAW, CNIF, Agriculteurs, Établissements publics. 2-- Comme pour le métier de phoeniculteur grimpeur, la DFVR aura besoin de former les formateurs qu'elle engagera dans des formations compétences métiers car la méthode est différente des pratiques pédagogiques actuelles des formateurs. Acteurs PP: coopération internationale(?), DFRV.
Équipement de sécurité du grimpeur	Le travailleur du palmier ne dispose pas d'équipement de sécurité. Ses outils de travail sont archaïques. Le travail est dangereux et pénible d'où la désaffection pour le métier	En collaboration avec des spécialistes européens de la sécurité en hauteur, un travail de prospection et d'expérimentation de différents éléments puisés dans la gamme des équipements de sécurité en usage en Europe. plus de quinze démonstrations ont eu lieu devant des phoeniculteurs et des institutionnels en charge du développement local.	– un Équipement de Protection Individuel (EPI) a été mis au point et validé par les phoeniculteurs. -- 70 EPI ont été importés à travers l'INRAA et mis à disposition des établissements de formation de Touggourt et Timimoun. Ces équipements sont utilisés pour les formations. – Un courrier accompagné d'une notice technique a été adressé à la Chambre Nationale d'Agriculture pour qu'elle demande au MADR l'inscription de l'EPI au rang des produits qui ont besoin de facilitations afin d'être mieux diffusés.	1-- Il y a un besoin de légiférer (?) sur les EPI, les conditions d'utilisation: Un EPI doit répondre à des normes et être utilisé par une personne qui a obligatoirement suivi une formation auprès d'un organisme agréé. Acteurs PP: Caisse d'assurance des personnes(?), MTESS, MADR 2-- Comment rendre l'EPI disponible sur le marché à un prix abordable ? Les opérateurs économiques ne s'engageront pas sur un produit nouveau dont le marché n'est pas encore palpable. Une action de soutien de l'Etat pour déclencher une demande auto entretenue est nécessaire : Acteurs PP: MADR/DPIE, CNA, CNIF Datte.

Nos Activités

Volet	Le constat -- situation de départ	Ce qui a été fait dans le cadre PGP/ PAP -- ENPARD	Résultats -- état d'avancement	Prolongements souhaitables
Équipement de travail à l'aide de perches télescopique	La majorité des palmiers ont moins de 10 m de hauteur; De nombreuse tâche réalisée actuellement en grim pant le palmier peuvent être exécutée beaucoup plus rapidement avec moins de risques à l'aide de perches télescopique, sans escalader le palmier. Des pistes ont déjà été ouvertes en particulier par l'INRAA, l'ITDAS et le CRSTRA), mais l'utilisation des perches ne se diffuse pas assez vite.	-Un lot de perches télescopique, de poudreuses , pulvérisateurs a été délivré à l'INRAA - Une convention a été signée avec l'INRAA pour que les expérimentations aient lieu sous son contrôle. Une partie du matériel fera l'objet d'une cession à l'ITDAS après retour des rapports d'évaluation. -- Des essais sommaires ont été réalisés en poudrage, pulvérisation liquide et coupe à l'aide de scies pneumatiques.	--- Les premiers tests confirment l'énorme gain de productivité du travail en utilisant les perches télescopiques. Les résultats déjà obtenu par l'INRA et l'ITDAS sont confirmés. L'utilisation de perches performantes comme celles introduites par BEDE permettent d'améliorer l'efficacité. -- La diffusion de poudre est un peu plus compliquée que la diffusion d'un liquide. -- Les essais de coupe des Kornafs et palmes sèches à l'aide d'une scie pneumatique se sont avérés concluants. Le temps de travail peut être réduit d'un facteur de 1 à 10 en utilisant une source d'énergie mobile (groupe électrogène ou petit compresseur).	-- Les essais ont besoin d'être poursuivis, dans un cadre associant les producteurs afin de mieux dimensionner les équipements. Acteurs PP: INRAA , ITDAS,phoeniculteurs
Recherche appliquée participative	Les thématiques de recherche restent globalement assez éloignées des préoccupations les plus urgentes des producteurs . Même s'ils sont pertinents, les travaux de recherche n'ont pas de répercussions sur la production. Or les pratiques de production, les outils de travail ont besoin d'évoluer	3 ateliers locaux suivis d'un atelier national ont permis aux phoeniculteurs d'exprimer devant les chercheurs leurs préoccupations les plus urgentes. La relation actuelle fellah – chercheur a été remise en cause pour co– construire les connaissances dans les projets de recherche collaborative.	– Des priorités de recherche ont été définies par les phoeniculteurs et les chercheurs – Le cadre de recherche -action participative a été reconnu comme étant le plus approprié pour que les actions de recherche soient utiles, utilisables et utilisées – Les participants ont choisi 4 thématiques parmi les plus urgentes et décidé de constituer 4 équipes mixtes (chercheurs phoeniculteurs) pour soumettre 4 projets « à incidences économiques » . Les 4 projets sont rédigés et prêts à être soumis à la DGRST /MESRS.	1 – Suivi de la procédure de soumission des projets. Acteurs PP: INRAA, 3 projets, ENSA, 1 projet). 2 – Recherche de financements complémentaires pour étoffer les 4 projets (les financements DGRST sont modestes). Acteurs PP: Coopération internationale (?)
Structuration en entreprises et associations	Les phoeniculteurs grimpeurs activent dans l'économie informelle et ne sont aucunement structuré en organisation(s) professionnelle(s).	Formation à la création d'entreprises et associations.	80 personnes formées dans les 3 wilayates pilotes, La phase d'accompagnement vers la structuration n'a pas eu lieu, par manque de temps et pour cause d'épidémie de Covid19.	- Prolongement en cours de construction dans le cadre du PASA /GIZ. Une trentaine de grimpeurs seront formés et accompagnés jusqu'à l'installation en 2020--2021. Acteurs PP: PASA, BEDE

Nos Activités

	Le constat -- situation de départ	Ce qui a été fait dans le cadre PGP/ PAP -- ENPARD	Résultats - état d'avancement	Prolongements souhaitables
Communication sur le métier et le projet	La déprise du métier s'explique en grande partie par le manque de reconnaissance sociale : Le grimpeur est celui qui ne sait pas faire autre chose.	<ul style="list-style-type: none"> -Diffusion de supports papier de communication : - calendriers, dépliants, livrets , etc. - Signalétique des événements - Participation aux salons de Touggourt et El Oued - Campagne radiophonique : atelier de travail des animateurs ruraux de 08 wilayates du Sud Campagne radio : plusdense dans 2 wilayates pilotes, – 3 caravanes de sensibilisation dans 3 wilayates, au mois 3 étapes chacune – diffusion de 4 vidéos de sensibilisation sur le net – communication à travers les réseaux sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> --Plusieurs milliers de personnes touchées à travers la radio -- La reconnaissance du métier a beaucoup cheminé depuis le début du projet, chez le grand public, les milieux de la formation, de la recherche, les structures administratives d'appui à l'agriculture, les compagnies d'assurance, et chez les grimpeurs eux-mêmes. Le projet a donné de la visibilité aux travailleurs du palmier. 	<ul style="list-style-type: none"> -- Etendre aux autres wilayates phoenicoles l'action forte de communication qui a été concentrée essentiellement sur les 3 wilayates pilotes (Adrar, El Oued, Ouargla). . Les ressources sont maintenant disponibles (émissions préconstruite, support papiers ;etc.). Acteurs PP: INVA, DSA/BFV, CAWs, CWIF, OSCs.



**Photo de l'Equipe Assistance Technique
PAPENPARD ALGERIE**